

# LIVRET D'ACCUEIL CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE



## BIENVENUE

**Vous venez ou vous souhaitez vous inscrire à une session de formation proposée par le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence 973.**

Voici les principales informations nécessaires au bon déroulement de votre parcours de formation :

- Présentation du CESU 973
- L'organigramme du CESU 973
- Notre organisme de formation
- Notre engagement qualité
- Nos offres de formation
- Le règlement intérieur du CESU

# PRÉSENTATION DU CESU 973

- Le CESU 973 : centre d'enseignement des soins d'urgence est un centre de formation, unité fonctionnelle du SAMU 973 au Centre Hospitalier Andrée Rosemon de Cayenne.
- Le Centre hospitalier de Cayenne est un établissement public de santé départemental situé dans la commune de Cayenne en Guyane. C'est le plus grand centre hospitalier de la région.
- Cette unité a vu le jour en 2006 en même temps que le SAMU de Guyane.
- Les locaux du CESU 973 sont situés au Centre hospitalier de Cayenne dans des locaux dédiés au sein du service d'Aide médicale urgente (SAMU 973).
- Les salles de formation sont **accessibles aux personnes à mobilité réduite**.
- **Si vous vous trouvez en situation de handicap, contactez-nous afin de trouver la situation la plus adaptée pour vous accompagner au mieux durant la formation.**

# L'ORGANIGRAMME DU CESU 973

Chef de pôle :  
Pr HATEM KALLEL

Chef de service :  
Pr JEAN MARC PUJO

Responsable médical et pédagogique :  
Dr BOUBACAR SIGNATE

Cadre de santé du pôle :  
Mr SERGE DEMBA

Cadre de santé du CESU :  
Mme NADIA ROISIER

Secrétaire du CESU :  
Mme SATIMAN épouse PIERRE Véroni

## ENSEIGNANTE CESU

- Mme STANISLAS Aurélia

## FORMATEURS

- Mme BAZIL Magali
- Mme CASTRIGNANO Virginie
- Mme CHARBONNIER Jeanne
- Mme CLAVIER Aurore
- Mr DA SILVA Wilfrid
- Mme DESPREZ Pauline
- Mme DEWEZ Amélie
- Mr KAMA Abdoulaye
- Mme MAITROT Anne-Lise
- Mme MININ Aurélie
- Mr MONSABERT Jean-Daniel
- Mr MUTRICY Rémi
- Mr SEBASTIEN Jean-Louis
- Mme STANISLAS Aurélia
- Mr THIBAULT Alexis
- Mr VALERE Loïc
- Mme VICTOR Myrna
- Mme WALDURA Laëtitia

## INTERVENANTS PONCTUELS

- Dr BEN AMEUR Karim
- Dr CHARBONNIER Jeanne
- Dr DZIERZEK Anne-Christelle
- Dr HAMICHE Karim
- Dr HOUCKE Stéphanie

# NOTRE ORGANISME DE FORMATION

- Le CESU 973 propose de nombreuses formations, relatives à la prise en charge de l'urgence médicale, aux professionnels médicaux et paramédicaux en formation initiale et continue, en situation quotidienne et exceptionnelle.
- Ces formations s'appuient sur une pédagogie active interactive en lien étroit avec les pratiques professionnelles des apprenants. Nos outils pédagogiques modernes et innovants sont basés sur l'apprentissage expérientiel et la pratique réflexive.

# Le CESU 973 a la particularité d'avoir différentes antennes de formation sous sa responsabilité au sein du département :

- Antenne du Centre Hospitalier de Kourou (CHK)

Médecin responsable :

Dr MARTIN Olivier

[martino@ch-kourou.fr](mailto:martino@ch-kourou.fr)

Secrétaire : Mme HILLION Cathy

[hillionc@ch-kourou.fr](mailto:hillionc@ch-kourou.fr)

Contact : 0594 32 76 31



- Antenne du Centre Hospitalier de l'Ouest Guyanais (CHOG)

Médecin responsable :

Dr KEZZA Crepin

[c.kezza@ch-ouestguyane.fr](mailto:c.kezza@ch-ouestguyane.fr)

Secrétaire : Mme ISIDORE Rosange

[r.isidore@ch-ouestguyane.fr](mailto:r.isidore@ch-ouestguyane.fr)

Contact : 0594 34 87 66



# NOTRE ENGAGEMENT QUALITÉ

Le CESU 973 est adhérent à l'association Nationale des CESU (ANCESU) et valorise les objectifs du Livre Blanc. ( <https://ancesu.fr/> )



## Évaluation de la qualité de la formation :

### AU DÉBUT de la formation

Une fiche d'accompagnement vous sera transmise afin de vous dire les objectifs de la formation.

### PENDANT la formation

Un questionnaire vous est proposé pour évaluer le niveau d'atteinte des objectifs pédagogiques et la qualité de l'assistance pédagogique proposée pour chaque séquence.

### EN FIN de formation

Un questionnaire de satisfaction sous forme de QR Code vous est proposé afin de nous dire vos remarques et ressentis sur le déroulé de la formation, ses points forts, etc.

### À DISTANCE de la formation

Vous recevrez un mail indiquant que votre attestation de formation est disponible, un post-test à distance et un lien permettant de retrouver les connaissances abordées via le site GEM (<https://urgences973.ghg-guyane.fr/cesu-973/>).



# NOS FORMATIONS

- Formation initiale AFGSU 1
- Formation initiale AFGSU 2
- Actualisation AFGSU 1
- Actualisation AFGSU 2
- AFGSU SSE : Module soins critiques en Situation Sanitaire Exceptionnelle
- CSIH : Chaîne de Survie Intra-Hospitalière
- IOA : Infirmier Organisateur d'Accueil
- ILS : Immediate Life Support
- Brancardiers en milieu hospitalier
- FORGSU : Formation des formateurs aux Gestes et Soins d'Urgence

## COMMENT S'INSCRIRE :

Vous avez la possibilité de prendre contact directement avec notre secrétariat qui vous donnera tous les éléments nécessaires à votre choix.

Mail : [cesu973.secretariat@ch-cayenne.fr](mailto:cesu973.secretariat@ch-cayenne.fr)

Téléphone : 0594 39 53 61

Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h à 14h

## ET SI VOUS PRESENTEZ UN HANDICAP :

Merci de prendre contact avec le secrétariat par mail pour que nous puissions étudier les solutions à envisager (adaptations, etc.)

#### NOS SALLES DE FORMATION :

Nous disposons de 2 salles de formation, dont 1 pour la simulation haute-fidélité, situées au CHC Andrée ROSEMON, elles sont toutes équipées du matériel pédagogique nécessaire pour assurer le bon déroulement de nos formations (vidéo-projection, matériel informatique, mannequins, défibrillateurs,...).

#### HORAIRES DE FORMATION :

La durée habituelle de nos formations est de 7 heures par jour (8h00 – 12h00 / 13h00 – 16h00).

#### NOS TARIFS :

Ils sont établis par le Directeur du CHC Andrée ROSEMON. Des tarifs de groupes peuvent être appliqués. Pour toute information contacter le secrétariat du CESU.

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CESU 973

Le stagiaire doit prendre connaissance du règlement intérieur et s'y conformer.

Chaque stagiaire est tenu au respect de la discrétion professionnelle (à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement).

Chaque stagiaire doit respecter des règles d'hygiène et de civilité.

Le stagiaire étant acteur de sa formation, la richesse de celle-ci dépendra de son dynamisme et de son implication personnelle.